

Cahier des charges

accompagnement de la Plate-forme au renouvellement de son projet associatif

juin 2025

I. Présentation de la Plate-forme

La Plateforme AuRA des MJC est une association régionale à laquelle sont affiliées les Associations Territoriales et les Unions Départementales de la région Auvergne-Rhône-Alpes. En 2024, la Plateforme affine 168 associations locales sur les 212 présentes dans la région et représente plus de 100 000 adhérent·es individuel·les.

Le réseau est organisé en six associations ou unions départementales et bi-départementales (AD/UD) :

- [Association Départementale MJC de l'Isère \(38\)](#)
- [Association Départementale des MJC de la Loire \(42\)](#)
- [Association Départementale des MJC des Savoie \(73/74\)](#)
- [Réseau Rhône · Ain · Saône \(R2AS\) – Union Territoriale des MJC \(69/01/71\)](#)
- [Union bi-départementale des MJC en Drôme Ardèche \(26/07\)](#)
- Le Réseau des MJC du Bourbonnais et de l'Auvergne (03/ 63)

Histoire

Elle est née de la nécessité de recréer un réseau régional suite à la liquidation de la Fédération Rhône-Alpes des MJC en 2016. Cette ancienne fédération régionale avait pour fonction d'employer et de mettre à disposition l'ensemble des directeur·ices des MJC affiliées. Elle comportait également un pôle de formation, et mettait à disposition des délégué·es ainsi que des animateur·ices de réseau sur des antennes (bi)départementales. Entre 2017 et 2021, ces réseaux (bi)départementaux ont œuvré activement au maintien d'activités des têtes de réseau :

-à la fois en les réinvestissant au niveau départemental (formations des bénévoles, rencontre entre professionnel·les, accompagnement des MJC, relations publiques et avec les collectivités territoriales, services paies ...)

-à la fois en portant des projets ou services pour l'échelon régional (participation aux réunions et groupes de travail du réseau national des MJC, portage du dispositif des Service Civiques, travail sur l'habilitation BAFA, Qualiopi, développement du réseau côté Auvergne...).

Cela permet de mieux comprendre ce pourquoi la Plate-forme AURA des MJC est une association qui fédère des réseaux (bi)-départementaux et non les MJC directement.

En 2019, la Plate-forme AURA des MJC a bénéficié d'un accompagnement afin de travailler sur trois objectifs :

- Partager des représentations sur le passé pour le «*regarder sainement*» et sortir de cette phase de transition.
- Mettre du sens et partager un projet associatif au sein d'une structure régionale.
- Créer les conditions favorables pour une cohésion autour de ce projet avec des acteurs locaux porteurs des valeurs de l'éducation populaire.

Pour fonctionner, la Plate-forme est administrée par des représentant·es mandaté·es par les AD/UD qui permettent de disposer d'une voix par territoire. Les méthodes étaient prises au consensus jusqu'en 2024 où il a été décidé de pouvoir valider une décision à la majorité des présents.

En 2020 -2021, les salarié·es des réseaux départementaux évaluent qu'environ 20% de leur temps de travail est dédié à la Plate-forme régionale. Pour que celle-ci puisse poursuivre son développement, il est décidé, en 2022, de procéder à l'embauche d'un chargé de mission régional (d'abord en CDD, puis en CDI), qui aura notamment pour fonction :

- de prendre en charge certains dossiers régionaux afin de soulager les salarié·es (bi)départementaux
- de consolider les réseaux de MJC en Isère (cela a abouti à la création d'un poste salarié à l'ADMJC de l'Isère) et des MJC en Auvergne (permettant la création du « réseau bourbonnais Auvergne »)
- de consolider le modèle socio-économique, ainsi qu'un projet associatif, en vue de pérenniser le poste et développer des actions régionales.

Fonctionnement actuel

Aujourd'hui, la Plate-forme se réunit en conseil d'administration à raison d'une fois tous les deux mois et en Assemblée générale une fois par an. Trois administrateur·ices par territoires peuvent participer au conseil d'administration, qui délibère sur les orientations, les choix budgétaires, les actions qu'elle développe. L'animation et le secrétariat de séance sont animés de manière tournante entre territoire. La coordinatrice est invitée ainsi qu'un·e représentant·e des directeur·ices des réseaux départementaux suivant les sujets. Le conseil d'administration est attaché au principe de subsidiarité,

c'est-à-dire au rôle et aux fonctions de la Plate-forme au regard de ce qui est mené et développé sur les échelons locaux. En d'autres termes, la Plate-forme n'a pas vocation à produire des missions déjà assurées et qui relèveraient davantage des actions départementales.

Les professionnel·les, à savoir les directeur·ices de réseaux départementaux ainsi que leurs animateur·ices, se rencontrent à raison d'une fois tous les deux mois pour travailler sur des sujets opérationnels et favoriser les échanges d'information ainsi que des préparations de positionnements à débattre en CA concernant les projets d'envergure régionale et les actions en lien avec MJC de France.

La plupart des missions opérationnelles de la Plate-forme sont assurées par la chargée de mission, notamment :

- l'accompagnement à la consolidation et au développement du Réseau Bourbonnais Auvergne des MJC
- la représentation du réseau régional aux réunions des directeur·ices régionaux de MJC de France
- le développement du projet de la Plate-forme (en termes de perspectives, d'action, de partenariat, de développement du MSE)
- le maintien ou le développement de partenariats stratégiques
- la gestion du service civique
- la gestion quotidienne de l'association (demandes de subvention, comptabilité, déclarations, préparation des instances et réunions, communication...)

D'autres missions sont prises en charges par les salarié·es des réseaux départementaux, notamment :

- la participation à certaines commissions nationales thématiques (commission jeunesse, culture, transitions...).
- la gestion de l'habilitation BAFA, gérée actuellement par le directeur de l'Union des MJC en Drôme-Ardèche, et par la coordinatrice de la Plate-forme en autonomie dès 2026.

Il est constaté que le poste régional n'a pas permis de soulager de manière structurelle la part de travail allouée au réseau régional par les AD/UD, tant pour les professionnel·les que les bénévoles.

Modèle socio-économique de la Plate-forme

La Plate-forme AURA des MJC dispose d'un budget d'environ 120 000 euros annuels. Les dépenses sont notamment caractérisées par le salaire de la chargée de mission et les frais de mission et réception. Les recettes sont réparties entre les cotisations des AD/UD (20% des recettes), les subventions d'Etat dont le FONJEP (31% des recettes), et les prestations de service (le Service civique et le BAFA), soit 45% des recettes.

Si le cœur des missions de la Plate-forme n'a pas pour objet de gérer des services, ces derniers sont nécessaires à son équilibre économique dans sa modélisation actuelle.

D'autre part, nous sommes dans une période de fragilité économique pour les têtes de réseaux d'Education populaire avec un désengagement financier des collectivités territoriales, qui impacte lourdement certaines des associations départementales qui composent la Plate-forme.

II. Commande

La Plate-forme AURA dispose d'une organisation unique en France. Les autres réseaux régionaux sont constitués pour la plupart en fédérations régionales qui affilient directement les MJC et dont le fonctionnement, le modèle économique et la gouvernance diffèrent du notre. Nous sommes attachés à notre histoire récente et à la manière dont nous avons construit la Plate-forme. Nous travaillons autant que faire se peut par une validation au consensus, mais pouvons passer au vote à la majorité pour éviter l'inertie.

La Plate-forme est un échelon indispensable pour nous puisqu'elle fait le lien entre les AD/UD et MJC de France, sachant que les AD/UD sont aussi très diverses dans leur fonctionnement.

Notre réseau est riche de sa diversité, cela en fait aussi sa complexité. Nous avons des MJC très diverses sur le territoire (en termes de tailles, budgets, activités, territoires...) : nous sommes représentatifs dans la Région de la plupart des MJC en France.

Ce qui nous relie et nous rassemble, en tant qu'associations départementales, est notre solidarité et une volonté commune qu'il y ait un écho de notre parole, un poids auprès de MJCF. Nous souhaitons continuer à démontrer qu'il est possible de faire dans l'horizontalité. Le CA de la Plate-forme, qui rassemble des associations départementales aux réalités et actions variées, est animé par le débat, travaille les sujets en amont, est fort de sa mobilisation.

Comment arriver à faire coexister ces différences et à créer une dynamique commune entre les représentant-es des associations / unions départementales pour créer un projet associatif régional ?

Voici ce que l'on souhaite pour notre avenir :

- Animer la coopération entre AD/UD
- Formaliser/ confirmer notre organisation horizontale et non pyramidale
- Prendre une place régionale, dans le respect du principe de subsidiarité

Ce sur quoi nous souhaitons travailler :

Nous souhaitons être accompagnés pour déterminer une stratégie qui pourrait aboutir à une feuille de route / un projet associatif qui prend en compte les éléments suivants :

Notre gouvernance :

- Comment rester dans une gouvernance horizontale et participative sans épuiser les administrateurs-ices ?
- Comment recruter de nouveaux / nouvelles administrateurs-ices ? Comment donner envie de venir à la Plate-forme ? (effets « triple casquette » : être investi-e dans sa MJC, dans son association départementale, à la Plate-forme).
- Nous accompagner dans notre culture du débat pour arriver au consensus

Notre place dans le réseau des MJC

- Notre lien avec MJC de France (modes de représentation de la Région, construction de positions communes).
- Agir, exister et rayonner alors que nous ne fédérons pas directement les MJC mais des AD/UD.
- Se servir des outils que l'on porte (Service civique, BAFA) pour développer notre rayonnement.

Notre place/ rayonnement en dehors du réseau

- Etre identifié auprès de la Région
- Etre identifié auprès d'autres associations poursuivant des objectifs similaires
- Développer une stratégie de communication / de visibilité, notamment en structurant le site internet et la communication sur les réseaux sociaux.

Pour ce faire, nous ne cherchons pas tant du conseil **qu'une aide à la construction collaborative.**

Profil recherché

Nous cherchons un ou une intervenante qui maîtrise les enjeux actuels des têtes de réseau d'Education populaire mais également ses méthodes. L'objectif est d'animer des temps de travail pour nous guider dans notre réflexion et dans des choix stratégiques de développement. L'idée est de nous amener à la rédaction d'un projet associatif qui émane des réflexions collectives.

III. Modalités pratiques et calendrier

Pour cet accompagnement, nous pouvons convenir de certains temps en visioconférence mais sommes attachés à certains temps de rencontre en présentiel (en

semaine et / ou week-end). Le public visé est : les administrateur·ices de la Plate-forme, la coordinatrice, ainsi que les professionnel·les des associations départementales.

Calendrier :

- Fin juin 2025 : diffusion du cahier des charges
- Juillet-août : étude des dossiers
- Mi-septembre : validation du / de la prestataire retenu·e (par la commission projet associatif par délégation, ou par le CA)
- Durée de l'accompagnement : dès octobre si possible pour une durée entre 4 et 6 mois maximum.

Nous avons un budget de 7000 euros maximum pour cet accompagnement.

IV. Modalités de candidature

Envoyez-nous votre CV et une proposition de mise en œuvre d'accompagnement avant le 31 août 2025 à co-presidences@listes.mjc-aura.org et coordination@mjc-aura.org en mettant en objet « accompagnement Plate-forme ». Des références sur des accompagnements que vous avez pu réaliser sont les bienvenues.

Pour toute question pratique, écrivez à Zoé NUSBAUMER coordination@mjc-aura.org ou au 07 69 82 98 33